

# ACADÉMIE DE VILLEFRANCHE ET DU BEAUJOLAIS

## LA LETTRE DE L'ACADÉMIE N°86



**Société des Sciences, Arts et Lettres**  
Membre de la conférence nationale des académies

**Mars 2022**



Vallon de Marchampt  
photo P. Branche



## AGENDA DES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS CULTURELS DE L'ACADÉMIE

### Conférences à l'auditorium

- Samedi 9 avril 2022 - 16 h  
**La génétique et ses multiples applications. De Mendel (1822-1884) à nos jours**  
Par Marc GALLAVARDIN
- Samedi 14 mai 2022 - 16 h  
**Le cimetière de Villefranche, une ville dans la ville**  
Par Véronique BELLE
- Samedi 11 juin 2022 - 16 h  
**Le mythe des glaciations en Beaujolais**  
Par Bruno ROUSSELLE

### Communications privées

- Mercredi 13 avril 2022 - 17 h  
**Les travaux des saisons aux portails des églises aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles**  
Par Pierre FORISSIER
- Mercredi 18 mai 2022 - 17 h  
**La maison éclusière de Port-Bernalin in situ**  
Par Jean-Pierre GIRAUD
- Mercredi 15 juin 2022 - 10 h  
**Causerie littéraire : Autour de Théophile GAUTIER (1811-1872)**

## ANNONCES DES ASSOCIATIONS

**Marche des Cailloux**, sur la journée avec départ à 9 h de la Salle des Fêtes aux Ardillats, samedi 7 mai 2022, organisée par **IPP, Itinéraires, Paysages, Patrimoine**.  
Contact : ipp.regnie@orange.fr

**Marche des Cailloux**, départ à 9 h de la Place des Sires à Beaujeu pour une matinée "*À la recherche des grenats des Sires de Beaujeu*", samedi 25 juin 2022, organisée par **IPP, Itinéraires, Paysages, Patrimoine**, dans le cadre du **Festival des Sires de Beaujeu**.  
Contact : ipp.regnie@orange.fr

### Musée Claude-Bernard

Vendredi 22 avril 2022 : 15 - 17 h

- **L'appareillage dont disposaient Claude Bernard et E.J. Marey**  
par Daniel CHÉRASSE
- **Les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) nous veulent-ils du bien ?** par Jacques SAMARUT

Vendredi 20 mai 2022

- **Psychopathologie des hommes célèbres** par P. LEMOINE

- De la gale d'hier à l'épidémie d'aujourd'hui par J. CHEVALLIER

Vendredi 17 juin 2022

- Reconstruction en 2000 de l'hôpital lyonnais St Joseph-St Luc par Ch. CURTELIN
- Le contenu du musée Claude-Bernard : richesse et séduction par G. FORT, suivi de Science et médecine pour tous au musée : le foie et Claude Bernard, par René HABERT

### Les Amis de la Société Populaire

Jeudi 5 mai 2022 : 18 h 30 - Médiathèque Pierre Mendès-France

- La grève de 1905 à Villefranche par Serge LAURENT

### Association Café des Sciences

Mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022 - MFR du Martelet - Limas

- La face cachée des musées

## CAUSERIE LITTÉRAIRE DU MERCREDI 16 FÉVRIER 2022



Autour des écrivains dont on commémore la mémoire cette année, elle a rassemblé 6 personnes, dont Jean-Claude GREUZARD et Annie PEYLABOUD.

Monique FRAISSE a lu un extrait de **Marcel PROUST** (1871-1922) tiré de *Du côté de chez Swann* (1913) et Ghislaine SPICA a présenté un texte écrit antérieurement à *A la recherche du temps perdu*, évoquant *Une journée de lecture* de Marcel PROUST.

Pierre PRUNET a lu un poème de **Joachim DU BELLAY** (1522-1560) figurant dans le recueil *Les Antiquités de Rome* paru en 1558 et Lucien BÉATRIX a rappelé l'origine du recueil *Les regrets* constitué de près de 200 sonnets écrits lors du séjour du poète en Italie et édité en 1558.

Lucien BÉATRIX a terminé en évoquant les études effectuées par Jean-Baptiste POQUELIN dit **MOLIÈRE** (1622-1673) au collège de Clermont à Paris.

## Les humanités de Molière (1622-1673)

Après la mort de sa femme Marie Cressé en 1632, Jean Poquelin - tapissier, valet de chambre du Roi - souhaite pour son héritier Jean-Baptiste une bonne éducation et l'inscrit au Collège de Clermont, en face de la Sorbonne\*.

Aucun document ne nous est parvenu des années passées de 1635 à 1639 par Jean-Baptiste au Collège de Clermont. « Mais la préface de la première édition de ses Œuvres complètes (1682), écrite par Vivot, ami de Molière, et le fidèle La Grange, l'un des meilleurs acteurs de sa troupe... précise : *Il fit ses humanités au Collège de Clermont. Ils ajoutent qu'il lisait les poètes avec passion, les possédait parfaitement, surtout Térence* (1).

Le Collège de Clermont comptait environ 1 600 élèves externes - dont Jean-Baptiste - et 300 pensionnaires. Il y avait 300 professeurs et une centaine de domestiques. L'enseignement était assuré par des Jésuites. Les élèves, qu'ils soient fils de nobles ou de bourgeois, portent tous le même uniforme (soutane noire, bonnet carré), pour souligner l'égalité entre eux.

Ces effectifs requéraient une discipline permanente et rigoureuse. L'organisation était hiérarchisée et la vie réglée. La prière avait une place importante. Le latin était la langue parlée, le français n'étant autorisé que pendant les récréations.

L'éducation donnée par les Jésuites est fondée sur une spiritualité puissante afin de développer un esprit sain dans un corps sain. L'enseignement comprend l'étude de la grammaire latine (on apprend par cœur les règles dans l'ouvrage de Jean Despautères qui compte plus de 800 pages), l'étude de la chronologie, de la poésie et de l'éloquence dont l'exercice principal est la joute oratoire. Les textes étudiés (Térence, Plaute, Tite-Live, Cicéron, Virgile...), même expurgés, visent à ouvrir l'esprit. S'ajoute la philosophie qui tient lieu de science et regroupe les mathématiques et la physique. En même temps, les élèves sont encouragés à pratiquer les jeux de plein air, les promenades à pied ou à cheval, l'escrime, la danse et la musique.

Notons que le théâtre tient une place importante dans la formation. Si seuls les internes peuvent jouer, Jean-Baptiste a pu sans doute assister aux représentations et peut-être aux répétitions.

Les classes peuvent mêler des élèves d'âges et de tailles différentes. Ayant sauté des niveaux, Jean-Baptiste ne passe pas les 7 années du cursus habituel à Clermont. (2).

En 1640, il s'inscrit en licence de droit, sans doute à Orléans.

Pendant sa scolarité, il aura comme camarade Chapelain, Ménage et Cyrano de Bergerac. Le prince de Conti qui l'accueillera, plus tard, avec sa troupe, à Pézenas, est un ancien élève de Clermont.

Ainsi, Jean-Baptiste Poquelin reçoit une éducation soignée et très complète pour son époque. Il maîtrise le latin et connaît les auteurs anciens.



\* Ce collège fut fondé en 1560, par Jean Prat, évêque de Clermont. Il sera reconstruit en 1680 et deviendra le lycée Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques à Paris.

(1). Extrait de l'ouvrage *Le petit Molière* publié en 1973 par la Comédie Française chez Guy Gauthier éditeur.

(2). Les informations ci-dessus ont été puisées dans la biographie de Molière écrite par Christophe Mory, publiée en Folio biographies en 2007.



# UN DES PLUS GRANDS HOMMES D'ÉTAT DE L'ANTIQUITÉ, DARIUS 1<sup>ER</sup> (522-486 AV. J.-C)

## L'ORGANISATION DES INSTITUTIONS ÉTATIQUES

L'un des plus grands hommes de l'Antiquité, le roi de Perse, Darius 1<sup>er</sup>, voici 2500 ans, à la faveur d'une révolte contre la politique monarchique et féodale, accède au pouvoir en - 522 à la mort de son prédécesseur Cambyse ; il entreprend aussitôt d'importantes réformes. Et, loin d'être un despote féodal, le nouveau roi est au contraire un subtil organisateur.

### Faut-il y voir une amorce démocratique ?

Darius s'engage dans une grande réforme législative très empreinte du droit égyptien dont toutes ses lois relatives au droit de la famille et aux contrats y seront compilées et codifiées ; pour ce faire, il réunit une Assemblée nationale dont les membres sont essentiellement des notables : des membres du haut clergé, des militaires, des savants (scribes)... Loin de la précipitation, nous sommes dans le temps long et le code ne sera terminé et publié qu'au bout de seize années.

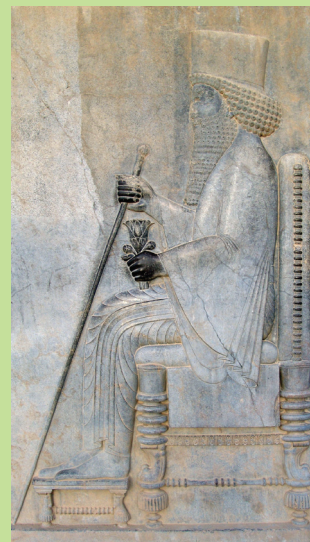
Pour rompre avec les traditions féodales il va appuyer son pouvoir sur le principe de la loi zoroastrienne (1), que l'on pourrait qualifier de loi libérale, voire démocratique, laquelle rejette toute soumission, notamment l'esclavage, mais qui proclame aussi le statut de la femme, égale de l'homme. Point majeur et inédit, à plus de 2500 ans d'intervalle, tandis qu'encore aujourd'hui ce principe d'égalité de l'homme et de la femme, n'est pas acquis. Dans l'empire déjà, le régime matrimonial des époux est un contrat de consentement mutuel ; le divorce est admis aussi bien pour la femme que l'homme. Hérodote ne rapporte-t-il pas que *« l'infidélité du mari en est, non seulement une cause de divorce pour la femme, mais que la femme accusée d'adultère par son mari peut affirmer son innocence en prêtant serment »*. Darius est pénétré de ces idées zoroastriennes : l'ordre juste, pouvoir et puissance pour l'empire du Bien ; du reste, ne s'exprime-t-il pas lui-même ainsi ? *« J'ai marché suivant la justice et l'équité, je n'ai commis de violence ni contre l'orphelin ni contre le pauvre. J'ai aimé la justice, je n'ai pas aimé le mensonge ; j'ai strictement puni le menteur, mais celui qui labourait son champ, je l'ai récompensé. »*

Voici assurée la pérennité de ce code qui perdurera jusqu'à l'époque de Ptolémée au point que les Grecs qualifieront Darius d'un des plus grands législateurs de l'Antiquité.

### L'organisation territoriale de l'empire persan.

Darius comprend qu'un empire aussi vaste, où les religions, les langues, les mœurs, les origines des populations sont si diverses, ne peut être dirigé par un pouvoir centralisé pour assurer son bon fonctionnement. C'est ainsi qu'en seulement quelques années de règne, il donne une unité à ce grand empire. Il s'appuie sur les régions qui le composent, leur conservant leur autonomie et leurs institutions nationales.

Il divise alors l'empire en une vingtaine de satrapies limitées, en partie, aux provinces des pays qui le constituent ; elles sont le lien entre le gouvernement central et le roi. À leur tête : les satrapes ; ceux-ci, issus le plus souvent des grandes familles perses ou des anciens princes locaux mais, sans pouvoirs militaires lesquels relèvent directement du roi. Ceux de la police sont exercés par un chancelier, lui-même chargé de surveiller le satrape. Le contrôle de gestion est exercé par des agents dépendant directement du roi ; ils rédigent des rapports qui, s'ils sont défavorables au



Relief de Darius Ier à Persépolis

satrape, peuvent conduire à sa destitution, voire à la mise à mort selon la gravité des faits qui lui sont reprochés. Il est acquis que nul ne saurait attenter, ni à l'autorité ni à la souveraineté royale.

### **Les infrastructures et le développement économique et ses échanges : l'amorce de la mondialisation dans un monde connu ?**

Pour développer l'économie et faciliter les échanges commerciaux, Darius modernise les moyens nécessaires : il fait construire des routes, creuser des canaux, dont celui reliant la mer Rouge à la Méditerranée (déjà !), facilitant ainsi les rapports économiques entre les Indes et la Méditerranée. Darius veut une économie prospère dont le but est de dominer l'économie universelle et reprendre ainsi l'hégémonie maritime détenue par les Grecs. En revanche, conscient que l'ouverture du canal de Suez risquait d'appauvrir l'économie et l'activité des ports ioniens, et que le trafic de la route de la Mésopotamie en serait fortement diminué, le roi, soucieux d'équité, en compensation, réoriente l'activité de ces ports vers le Nord jusqu'à l'Asie centrale et la Chine et par la mer Noire vers la Scythie, d'où l'expédition à demi-réussie qu'il entreprend en cette contrée.

Cette volonté hégémonique va l'entraîner dans les fameuses guerres médiques dont on connaît l'issue par la défaite de Marathon en - 485. Malgré cet échec, il portera les frontières de l'empire sur le Danube, conquerra la Thrace et la Macédoine et grâce à Byzance, aura l'accès à la mer Noire ce qui lui permettra d'intégrer à l'empire, les colonies grecques.

### **La réforme fiscale et la monnaie unique**

Pour assurer des ressources financières à l'empire, Darius engage une grande réforme fiscale en établissant le tribut (2) dont le produit représentant environ 10% des ressources est versé directement au roi ; il est calculé sur les revenus de la terre dont le cadastre (3) est la base de calcul du revenu foncier. Cette fiscalité va assurer la stabilité financière à l'empire et une grande prospérité à tel point qu'on dit « qu'Alexandre le Grand s'emparant de Suse - alors, capitale de l'empire- y trouva un trésor de cent quatre-vingt mille talents (4)».

Cette fiscalité lui donne une grande stabilité financière, elle est accompagnée d'une réforme monétaire, une monnaie unique pour tout l'empire : la darique d'or (5). De même les unités de mesure sont unifiées avec pour conduite de ne jamais bousculer les usages locaux, ainsi l'une comme l'autre sera conservée pour les opérations locales. Malgré quelques résistances à ces changements, la monnaie unique et les unités de mesure ont développé les échanges commerciaux faisant de l'économie de l'empire l'un des faits les plus importants de l'Antiquité.

Enfin, le règne de Darius, au contact de l'Égypte et de Babylone, est sans conteste le point de départ de la civilisation perse. Le développement artistique, la création de l'architecture et de la sculpture d'une admirable finesse dont le palais de Persépolis, demeureront les témoins de l'œuvre d'un des plus grands rois de l'Antiquité.

Alors, comme l'exprime l'urbaniste J.-M. Offner à propos de la façon dont s'organise la décentralisation de l'État « *Plutôt que de chercher à conserver leur pré carré, les différentes structures territoriales gagneraient à coopérer et à combiner leurs ressources au bénéfice de l'intérêt général* » et pour lequel « *le chacun pour soi, chacun chez soi est inopérant* ».

Notre État, malgré les lois décentralisatrices successives proposées, n'arrive pas à simplifier le fameux « mille feuilles territorial », complexe à souhait, que chacun appelle de ses vœux, sans jamais y parvenir. Pourtant, le propos tranché de l'actuel chef de l'État nous dit qu'« *une vraie République décentralisée, ce sont des compétences claires que l'on transfère totalement en supprimant les doublons* ». Y parviendrons-nous jamais ?

Pierre PRUNET

1. Zoroastrisme : philosophie mystique du prophète Zoroastre ou Zarathoustra (Dieu unique, choisir le Bien ignorer le Mal, respecter toute forme de vie) et tendances démocratiques (l'autorité n'a rien « du bon plaisir » égalité homme-femme, combat contre l'oppression...)
2. Contribution pécuniaire due par la satrapie
3. L'arpentage est d'origine assyrienne 4ème millénaire avant notre ère
4. Le talent mésopotamien a un poids de 30kg d'or environ soit ici un trésor de 5400 tonnes d'or
5. La darique d'or= 8,41 gr à 23, 3 carats.

## DISPARITION



Mademoiselle Marise DURHÔNE nous a quittés à 91 ans. C'est une belle personnalité du Beaujolais qui disparaît après avoir laissé son empreinte dans le paysage culturel mais aussi dans le domaine social. Nommée en 1951 au collège de Beaujeu où elle a enseigné l'anglais, elle devint maire de Beaujeu en 1971 et assurera quatre mandats riches en initiatives.

Conservatrice bénévole du Musée Marius AUDIN, elle créera le Centre Culturel Associatif Beaujolais (CCAB) et contribua à mettre en place les premières structures intercommunales. On lui doit aussi l'association d'aide et de soins à domicile de Beaujeu et sa région. Elle était membre émérite de l'Académie de Villefranche et du Beaujolais. Cette femme de culture et d'engagement s'est dévouée toute sa vie à Beaujeu qui était sa patrie de cœur.

## UN CURÉ DE VILLEFRANCHE ARCHEVÊQUE : L'ABBÉ DONNET

On a quelque peu oublié Ferdinand François Donnet, curé de Villefranche qui est devenu un archevêque de Bordeaux et a été distingué comme cardinal.

Il est né dans la Loire, à Bourg-Argental en 1795 où son père était médecin. Après le séminaire Saint-Irénée à Lyon, il enseigne à Belley avant d'être ordonné en 1819. Il devient ensuite vicaire à La Guillotière, devient membre de la compagnie missionnaire des Chartreux ce qui l'amène à prêcher dans tout le diocèse.

L'abbé Donnet est nommé curé à Villefranche en octobre 1827 et son activité est débordante, notamment ses actions en faveur des écoles et à la prison qui le rendent vite populaire, ainsi que ses manières franches et sa jovialité. En 1828, même les journaux parisiens relatent qu'il sauve de la crue dévastatrice du Morgon deux vieillards surpris à un rez-de-chaussée et un enfant resté dans son berceau, le tout à cheval et en levant les vannes du moulin de Pontbichet. C'est à la suite de cet épisode qu'est créé le corps permanent des pompiers dont il est le premier protecteur et capitaine honoraire : il fournit d'ailleurs la première pompe nommée « Notre-Dame-des-Marais ». C'est aussi lui qui dote la collégiale de ses grandes orgues réalisées par Joseph Callinet, en 1835. Mais ce curé très actif est remarqué et devient dès 1835 coadjuteur de l'évêque de Nancy, puis archevêque de Bordeaux l'année suivante et pour quarante-six ans.

Créé cardinal en 1852, sénateur, il fait entendre souvent sa voix dans le clergé français en étant attaché à la collaboration de l'État et de l'Église catholique. Mais le cardinal Donnet ne manque pas de revenir inaugurer la flèche restaurée de son ancienne paroisse caladoise en 1862, du moins un tronçon car le reste n'était pas encore sorti des ateliers de Vaise ! Il est décédé en 1882 et on peut toujours voir son tombeau dans la cathédrale de Bordeaux.

Jean-Pierre CHANTIN





# VIA ALPINA

« La marche est le meilleur remède pour l'homme »

Communication d'Alain DUBUIS le 13 octobre 2021

**Un chemin vers la liberté** de Wildermieming (Tyrol) à Villefranche-Limas (France) du 21 août au 23 septembre 2019

Je reprends volontiers cette parole attribuée à Hippocrate, parce que j'ai eu le privilège d'exercer une profession qui a entretenu mon goût pour la marche en arpentant en détail notre belle région beaujolaise, et que cette activité a su me conserver en bon état de «marche». J'ai réalisé avec Bernadette, ma plus jeune sœur, qui vit en Autriche, le projet qui trottait dans nos têtes depuis quelques années : cheminer depuis le Tyrol, où elle vit, jusqu'à Villefranche, en suivant la Via Alpina en Autriche et en Suisse, puis, en France un des chemins de Saint-Jacques, tout récemment balisé depuis Genève. Enfin, en sens inverse, le chemin d'Assise depuis Meximieux. Tendre un lien virtuel entre Wildermieming où elle vit depuis plus de 40 ans, et Villefranche où nous sommes nés. Nous avons osé, et réalisé notre projet en 33 jours, parcouru 700 kilomètres et gravi 30 000 mètres de dénivelé.



Bonheur et plaisir de revisiter un périple, de le relater, de faire partager ce qui me semble « L'essentiel » d'un chemin, c'est recevoir quelque temps plus tard un message d'un jeune randonneur chez qui j'avais éveillé le désir de marcher sur de plus longs parcours. Lâcher-prise, c'est oublier le fil rouge tracé sur les cartes qui serpente entre l'Autriche et la France.

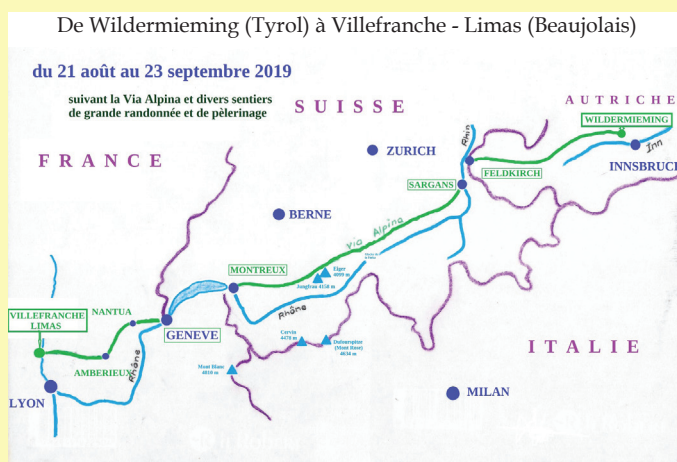


Bien chaussé, vêtu de vêtements adaptés, sac au dos avec le minimum nécessaire méticuleusement choisi, quel que soit le point de départ du chemin, je ressens une émotion particulière à me trouver face à la longueur du chemin, aux cols à franchir, aux difficultés météorologiques. Au col, Jubilation et Émotion partagée dans le silence d'une embrassade. Impossible de saisir en photos ce qu'offre la nature, ce qui est à vivre est là !

Marcher dans la durée, c'est faire l'expérience d'une esquisse de nomadisme confortable limitée à la seule préoccupation du toit pour la nuit et de la nourriture du jour. Demain est un autre jour !

Marcher c'est prendre le risque de la **liberté**, sortir du cadre étriqué des écrans, s'offrir le luxe d'horizons toujours nouveaux.

**Marcher** c'est oser changer d'échelle pour une embrassade imméritée avec l'univers.



Condensé de la communication établi par Ghislaine SPICA et Xavier BRUNETIÈRE



## PARUTION D'UN OUVRAGE DE MARIUS AUDIN (1872-1951)

La commémoration en 2021 du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la disparition de Marius Audin avait suscité un beau témoignage de notre confrère Claude Michel paru dans la Lettre n° 83 de mars 2021.

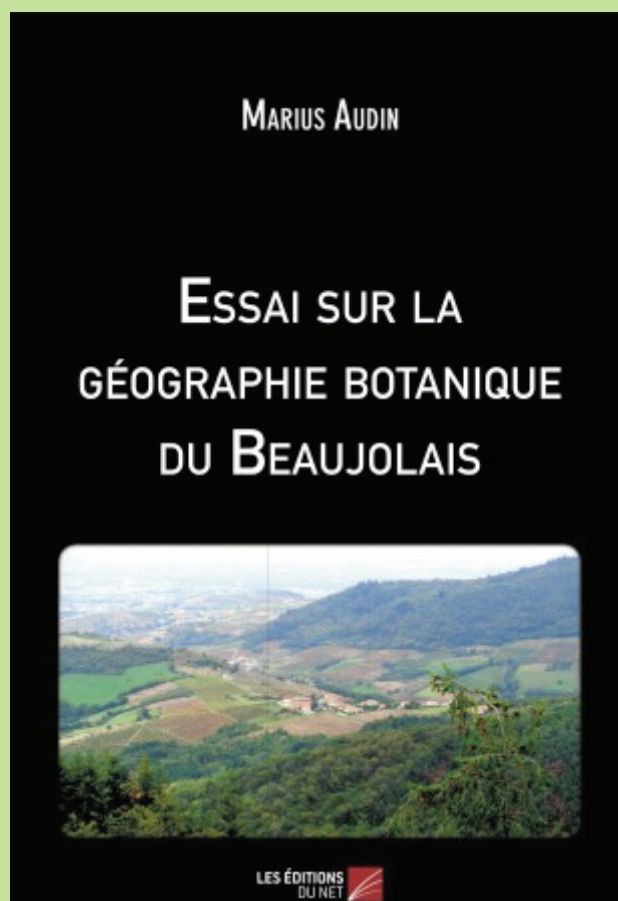
2022 : l'année, du 150<sup>ème</sup> anniversaire de sa naissance est l'occasion de saluer la publication récente de son *Essai sur la géographie botanique du Beaujolais* par les Éditions du Net, 126, rue du Landy 93400 Saint-Ouen.

Cette discipline qui était le premier centre d'intérêt de Marius Audin, révèle un aspect méconnu, de cet autodidacte d'une curiosité encyclopédique dont les qualités scientifiques s'appliqueront à tous ses domaines d'étude. Claude Michel avait rappelé qu'il avait constitué un important herbier du Beaujolais.



Publié de 1902 à 1905 dans le Bulletin de la Société des Sciences et Arts du Beaujolais, cet ouvrage conserve tout son intérêt à notre époque où la nature, de plus en plus menacée, est la préoccupation majeure de l'humanité.

Édition et avant-propos de Claude Michel



## ROSALIE BONHEUR 1822-1899, DITE ROSA BONHEUR, PEINTRE ANIMALIER

Artiste peintre de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, elle a eu un certain succès avec plus de trois mille œuvres répertoriées, depuis des tableaux champêtres jusqu'aux aquarelles d'animaux de la ferme. Femme de caractère depuis son enfance, un peu garçon manqué, elle n'hésitait pas à s'habiller en homme pour travailler au plus près de la nature et même dans les abattoirs. Elle voulait appréhender l'anatomie et les attitudes des moutons, chevaux, bovins ainsi que des animaux sauvages (lions, cerfs) dont elle avait quelques représentants dans son parc du château de By, en Seine-et-Marne. Elle recevait, dans cette propriété, les célébrités de l'époque, ministres, le Duc de Morny, le Colonel W. Cody (Buffalo Bill), le peintre Delacroix etc.... En effet, après des débuts difficiles dans la société artistique assez machiste de l'époque et dans les différents Salons officiels, son art pictural fut reconnu. Grâce à un marchand d'art avisé, elle put rayonner en Angleterre, en Europe et aux États-Unis \*, et y vendre ses œuvres avec un réel succès commercial qui dura jusqu'à son décès.



Rosa Bonheur, photographie d'Eugène Disdéri, 1865.



Rosa Bonheur, Le souvenir de mon chien, 1880,  
Musée d'Art et d'Industrie André Diligent,  
Roubaix.

Surtout, elle défraya la chronique par son mode de vie indépendant, illustrant un certain féminisme naissant : une vie libre avec ses compagnes, son accoutrement masculin (avec autorisation officielle de travestissement...), une relation affective mais indépendante avec sa famille biologique. Elle ne mettait des robes que pour les manifestations officielles : Exposition Universelle de 1867, Salons de peinture où elle était admise, de droit, grâce à ses nombreuses récompenses antérieures, en France et en Europe. L'impératrice Eugénie vint lui remettre personnellement, en 1865, le titre d'Officier de la Légion d'Honneur (première femme dans cet Ordre) en précisant que le « génie n'a pas de sexe ». Après son décès, son amie, légataire universelle, organisa une vente publique et vendit plus de 2000 œuvres, répartissant sa fortune entre elle-même, la famille Bonheur et la création d'un prix dédié aux artistes.

Réf : « *Rosa Bonheur ou l'insolence* » Danielle DIGNE Ed. Denoël-Gonthier 1980

\* Tableau : le marché aux chevaux 2,5 m x 5 m Metropolitan Museum New York

Marc GALLAVARDIN



## JEAN-BAPTISTE MARTINI, LE MÉDECIN DES ANNÉES MALHEUREUSES

Il y a près de 120 ans, dans le bulletin du dernier trimestre 1902 de la Société des Sciences et Arts du Beaujolais, le Docteur Léon Missol consacrait un article à Jean-Baptiste Martini qu'on orthographiait alors Martiny, voire Martigny, peut-être par souci de franciser un patronyme italien. Le célèbre médecin caladois, que sa ville devait plus tard honorer en donnant son nom à une rue, était en effet fils et petit-fils de médecins originaires de Lucques, en Toscane.

Né à Villefranche en 1673, il fit perdurer la tradition familiale. Son père, Sauveur, exerçait en effet dans la ville dont il fut élu échevin en 1698. Quant à sa mère, Anastasie Deroche, elle était la fille d'un maître apothicaire, notable comme son gendre.

Après avoir fréquenté le collège de Villefranche, Jean-Baptiste alla étudier la médecine à Lyon puis à Montpellier, dont la faculté jouissait alors d'un grand prestige. De retour en Calade en 1693, il prit la succession de son père comme médecin de ville et de l'Hôtel-Dieu dans une période où sévissaient famine et maladies. Une situation aggravée encore par de fréquents passages de troupes qui faisaient désertir les lieux par beaucoup. Le Docteur Missol note qu'en 1695 la population avait diminué de moitié depuis 10 ans pour atteindre à peine 2500 habitants et que plus de 150 maisons étaient inhabitées !



Après quelques années d'accalmie, Jean-Baptiste Martini, réclamé à Lyon par d'éminents collègues, demeura pourtant à Villefranche pour faire face seul aux événements de 1709, où, dans la foulée d'un hiver très rigoureux, famine et maladies décimèrent le tiers de la population. L'autre médecin local, Jean-Baptiste Mercier, avait en effet été l'une des premières victimes de cette violente crise sanitaire qui cessa à l'été 1710. Jean-Baptiste Martini se décida alors à répondre favorablement aux sirènes lyonnaises, ce qui alarma gouverneur, échevins et notables. Afin de le retenir, la ville lui assura une série d'avantages matériels importants pour qu'il demeure sur place ; ce qu'il fit un temps seulement, rejoignant officiellement en août 1714 le Collège des médecins de Lyon où sa renommée scientifique et humaine, déjà très importante, ne fit que croître.

Le docteur Missol rapporte dans son article des extraits éloquentes de l'éloge du célèbre praticien, « une belle âme », par le secrétaire perpétuel de la Société royale au sein de laquelle il avait d'ailleurs été admis à l'unanimité. Jean-Baptiste Martini, qui souffrait de graves problèmes urinaires, mourut cinq ans plus tard, en 1751, en accompagnant un curiste prendre les eaux dans le Gévaudan, sans laisser de descendance.

Il fut le grand médecin caladois de la charnière des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le médecin des années malheureuses.

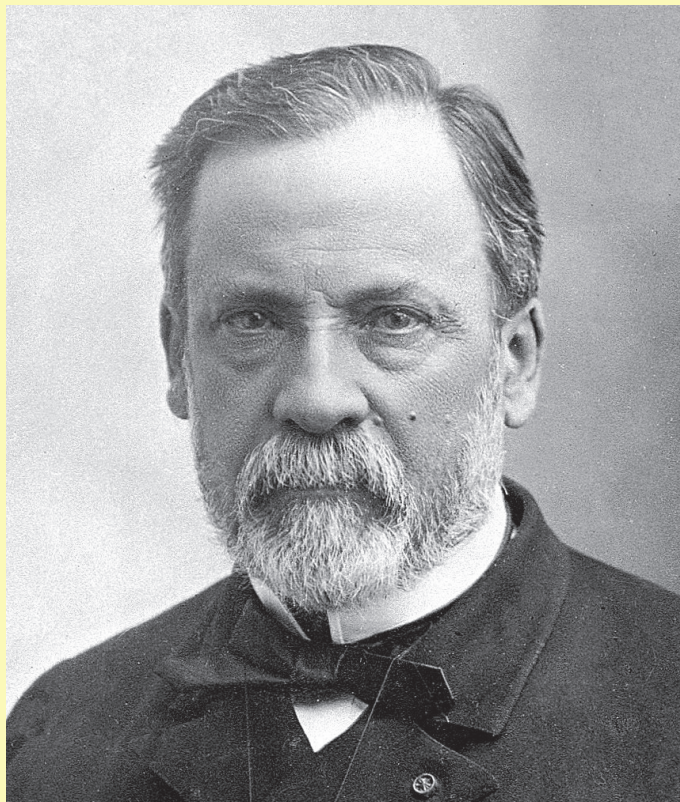
Gérard GUYENNON

## LOUIS PASTEUR, 1822-1895, UN SAVANT MODERNE DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Fils d'un ouvrier tanneur du Jura, ancien soldat de Napoléon 1<sup>er</sup>, Louis fait ses études à Arbois puis à l'École Normale Supérieure à Paris. Il passe un doctorat en physique et chimie puis enseigne la chimie à Strasbourg avant d'être nommé doyen de la faculté de Lille à l'âge de 32 ans. Il étudie la chimie et la cristallographie. Il est bientôt sollicité par des industriels et les pouvoirs publics pour les problèmes de fermentation de la bière, du vin, pour la maladie des vers à soie, des poules et des moutons. En effet, celles-ci perturbent l'économie agricole et industrielle naissante... Il développe, à ce titre, la microbiologie dans le domaine animal et dans certaines affections humaines.

Malgré une hémiplegie à 47 ans, il continue ses recherches qui le font progresser dans les grades universitaires et il intègre l'Académie des Sciences. Il développe, avec d'autres savants, la théorie microbienne des maladies, à partir d'études faites en laboratoire et sur le terrain. Avec ces travaux, il participe au développement de la vaccination animale (contre le charbon, le choléra des poules et le rouget du porc), posant les bases théoriques de la vaccination humaine. Pasteur, qui n'est pas médecin, va être amené à travailler sur la rage avec le Docteur Roux. En 1885, ils mettront au point un protocole de vaccination qui sera très médiatisé et le rendra célèbre. Cela lui permettra, en 1888, par souscription publique, d'inaugurer l'Institut Pasteur.

Cet Institut, de renommée mondiale, va former de nombreux médecins civils et militaires, les « Pastoriens ». Ils vont œuvrer dans les colonies récemment acquises et se spécialiser dans les pathologies tropicales, virales, bactériennes ou parasitaires. Il est encore aujourd'hui une référence majeure dans le domaine de l'immunologie et les recherches sur les maladies contagieuses. L'Histoire retient le nom de Louis Pasteur pour les applications pratiques qu'il a apportées dans le domaine de l'hygiène, de la santé, de la prévention vaccinale, activités des dix dernières années de sa vie. Il est considéré comme un « bienfaiteur de l'humanité ».



Marc GALLAVARDIN

trèsBeaujolais

 **Induscopies**  
Reprographie • Impression • Façonnage • Signalétique

Académie de Villefranche et du Beaujolais (Société des Sciences, Arts et Lettres) - siret 498 190 487 00013  
96 rue de la Sous-Préfecture 69400 Villefranche-sur-Saône - Permanences le mercredi de 10h à 12h - Tél. 04 74 07 27 65  
courriel : [academie.villefranche@orange.fr](mailto:academie.villefranche@orange.fr) - Site à consulter : [www.academie-villefranche.fr](http://www.academie-villefranche.fr)